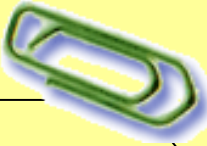




Association des Moyennes et Petites
Industries de la Guyane

ZI Collery Ouest
Immeuble Piazza Marengo
97300 CAYENNE
Tel : 05 94 38 63 28
Fax : 05 94 28 85 60
mpiguyane@wanadoo.fr



Le mot du Président :

Chers Adhérents,

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale du 29 Avril 2016 a été l'occasion de faire le bilan de notre action de l'année 2015-2016 et d'établir les bases des futures actions. Nous avons également procédé au renouvellement du Comité Directeur et du Bureau dont la composition sera détaillée plus bas.

En ce qui concerne le bilan des différentes actions conduites pour la promotion de nos activités; i) nous avons sollicité de la CCIG et les autres parties prenantes, une refonte du fonctionnement du logo « produit de Guyane » afin de lui donner un second souffle et accroître son efficacité; ii) nous avons participé aux différents ateliers de travail de la CTG pour l'élaboration et la validation des différents Programmes Opérationnels; iii) nous avons maintenu des échanges étroits avec nos représentations nationales et communautaires que sont la FEDOM et EURODOM.

Dans le domaine de la défense des intérêts de nos entreprises : i) Tout d'abord, la mise à jour du tarif général d'octroi de mer, a été très mobilisatrice pour votre bureau; ii) Un autre volet, important de l'octroi de mer, a été notre opposition au projet de loi prévoyant l'intégration de la Guyane dans un marché Antillo-Guyanais, avec l'obtention de la taxation de 7 familles de produits issus des Antilles; iii) nous surveillons également la renégociation du RGEC (Règlement d'exemption par catégorie); iv) nous avons participé à la recherche de solutions concernant les questions relatives à l'aide au fret au sein du mouvement Guyane Economique.

Le bilan de l'année écoulée est dense mais nécessite la plus grande vigilance de la part de notre association, tant les enjeux sont forts et les risques bien présents. Les délais de paiement des aides actuelles ne sont plus compatibles avec le niveau de trésorerie des entreprises et les relais de préfinancement inexistant. La baisse flagrante de la commande publique et l'allongement des délais de paiement des marchés publics sont tout aussi alarmants. Toutes ces contraintes agissent comme de véritables freins à la volonté d'entreprendre alors que le parcours du chef d'entreprise ou à plus forte raison du créateur, a besoin d'être sécurisé. Dans notre recherche de solutions, à ces problématiques, nous avons décidé d'apporter notre contribution à « l'Union des socioprofessionnels de Guyane », initiée par la CCIG.

Bonne Lecture, Ernest PREVOT

AGENDA

- 13 Mai : Réunion RGEC avec la CTG
- 18 Mai : AG Eurodom
- 19 Mai : Conférence au Sénat : Défis & Opportunités Collectivités Françaises des Amériques
- 20 Mai : AG FEDOM & 30 Ans de la FEDOM
- 23 Mai : Réunion Guyane Economique : Point d'étape Marchés Publics
- 26 Mai : Remise officielle logo Produit de Guyane

ACTIVITES

- 12 Avril (Président & Permanent) : Réunion DAAF / Alimac / CTG
- 19 Avril (Président & Permanent) : Signature convention Lutte contre le travail illégal / Guyane Economique - Préfecture - Procureur
- 20 Avril (Membres & Président) : Entretien Eurodom
- 21 Avril (Président, Permanent) : Réunion Mouvement Guyane Economique.
- 29 Avril : AG MPI Guyane
- 03 Mai (Président & Permanent) : Suivi Protocole Guyane Economique - Préfecture

Comité Directeur

Philippe BYRON, (SOLAMAZ)
Grégory NICOLET, (BOIS ET SCIAGES)
Brigitte PETERSEN, (ALUVER)
Ernest PREVOT, (RHUMS SAINT MAURICE)
Gilles RIALLAND, (Construction Modulaire Industrielle)
Olivier TALAGRAND, (ACME)

Bureau

Ernest PREVOT, Président
Philippe BYRON, Vice-Président
Olivier TALAGRAND, Secrétaire
Brigitte PETERSEN, Trésorière